

LES NIVEAUX D'ANALYSE DANS LA MICROSTRUCTURE DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE LA WALLONIE

Esther BAIWIR
Chargée de recherches FNRS
Université de Liège

INTRODUCTION

Si l'édition de matériaux dialectologiques pouvait se résumer à une maxime, elle pourrait être « tout comprendre, tout faire comprendre ». ¹ Dans le cadre de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, il s'agit de livrer des données de l'enquête de Jean Haust une image à la fois précise, complète et enrichie de nombreuses informations. Comme l'a écrit André Goosse, « [l]'éditeur prend parti : il classe, il juge, il choisit parfois, il complète souvent, il explique toujours » (Goosse, 1957 : 194).

Pour le lecteur peu habitué, il n'est pas si simple de repérer les informations qu'il cherche ou de comprendre la valeur de ce qu'il lit ; outre le style très économique de l'ouvrage, les conventions de présentation ne sont explicitées que dans le premier volume de l'entreprise. La première partie de notre exposé tentera de fournir au lecteur les clés de la microstructure de l'*ALW*. ² La seconde, fondée sur notre expérience de rédactrice, s'interrogera sur les différentes apparences que peuvent revêtir les données : transcription phonétique, orthographe Feller, typisation française.

Cette contribution peut être appréhendée comme le pendant concret de l'article de Marie-Guy Boutier intitulé « Cinq relations de base pour traiter la matière géolinguistique : Réflexions à partir de l'expérience de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* » (Boutier, 2008). Si cet article analysait la structure profonde de l'*ALW*, nous tentons ici d'en décrire le contenu en surface.

1. La teneur de cet article (qui a bénéficié de la relecture de Marie-Guy Boutier, que nous remercions) nous a été suggérée par les commentaires de plusieurs spécialistes sur l'aspect économique et parfois elliptique des notices de l'*ALW*. Par ailleurs, nos exemples sont pour la plupart choisis dans le dernier volume paru (*ALW* 17, 2011), auquel est consacré ici un compte-rendu (Le Dû, dans ce volume). Le volume précédent (*ALW* 6, 2006) avait également fait l'objet d'une recension dans cette revue (Joan Veny, *ER* 30, 2008 : 439-440).

2. Pour l'histoire du projet ou sa macrostructure, on consultera par exemple Baiwir, 2012 ; *ALW* 1, *Introduction* (p. 9-sv).

1. UNE NOTICE A LA LOUPE

L'*Atlas linguistique de la Wallonie* est un projet presque centenaire ; plusieurs générations de chercheurs ont signé des volumes (10 parus), dont chacun possédait sa propre sensibilité. Néanmoins, un canevas général de la microstructure peut être dégagé, que nous illustrons par la notice FILS, issue du dernier volume paru (Baiwir, 2011).

Les notices présentent de façon systématique certaines informations, telles que le numéro et le titre de la notice en majuscule, suivi éventuellement de la mention de la carte s'y rapportant. Sous ce titre sont mentionnées les phrases du questionnaire général (Q.G.) telles qu'elles ont été soumises pour traduction aux témoins ; il s'agit là du pivot entre l'enquête et la publication, qui permet de garder un lien entre la notion traitée et l'objet du monde. Cette mention nous rappelle que ce n'est qu'au prix d'une construction scientifique que les mots recueillis durant les enquêtes sont isolés, découpés, analysés, aseptisés, alors qu'ils émanent d'énoncés qui se veulent naturels.³ En outre, le contexte d'emploi du mot est souvent éclairant ; dans l'exemple, la notion de « être humain à l'égard de sa filiation, enfant de sexe masculin » apparaît dans deux questions de l'enquête au contexte remarquablement distinct ; à la question 1244, l'on attend les réponses non marquées, tandis que des types plus affectifs n'étonneront pas à la question 1940, eu égard au possessif de première personne et à la jeunesse sous-entendue de l'enfant-référent.

L'introduction livre, en principe, les clés qu'a choisies le rédacteur pour présider à l'organisation de la matière dans le tableau des formes. Le critère de classement prédominant peut être historique, géographique, sémantique ou motivationnel, etc. Une bonne introduction permet au lecteur d'aborder le tableau des formes avec une idée de ce qu'il va y trouver, mais attire aussi son attention sur des faits saillants, tels que des formes atypiques ou intéressantes, à quelque titre que ce soit.

Dans notre exemple, nous avons choisi de mettre en évidence la partition entre les trois types principaux — dont l'absence de marquage affectif est confirmée par la répartition complémentaire sur le territoire⁴ — et les autres, marqués — nous avançons dans l'introduction quelques preuves de ce marquage. Nous renvoyons ensuite aux notices connexes, qui présentent les mêmes types, mais dans d'autres proportions. La consultation de ces autres notices permettra en outre d'atteindre le détail des formes ; nous y reviendrons.

D'autres informations sont parfois contenues dans l'introduction, telles qu'une analyse du référent nommé, l'histoire des matériaux, ou, le cas échéant, les rapports des formes dialectales avec le français ou les lacunes de l'enquête (voir ci-dessous, 2).

Avant la liste des formes, un paragraphe introduit par un petit losange signale l'éven-

3. Une enquête par traduction n'est cependant pas toujours à l'abri de susciter des énoncés littéralement atypiques ; c'est le cas, par exemple, lorsque l'on demande au témoin de traduire les énoncés « elle cherche à vous amadouer pour vous enjôler » (question 2096) ou « le bébé est tout excoïré sous l'aisselle et à l'aïne » (question 2082).

4. En effet, il est nécessaire de pouvoir désigner cette notion en dehors de tout contexte affectif. Dès lors, on peut postuler l'existence de l'un de ces trois types même aux points où l'enquête ne l'a pas relevé. Par ailleurs, il convient de remarquer que les types *B* et *C* sont polysémiques, car ils peuvent également signifier 'garçon, jeune homme'.

tuelle présence de la notion dans les principaux atlas englobant (*ALF*) ou jouxtant notre territoire (*ALPic.*; *ALCB*; *ALLR*; Brun., *Enq.*), ainsi que les renvois bibliographiques qui concernent l'ensemble de la notice (c'est, par exemple lorsqu'un seul type apparaît, le cas du renvoi au FEW).

On aborde ensuite le tableau des formes, présentant de façon exhaustive les matériaux et leur localisation, sous forme de paragraphes numérotés — la numérotation étant elle-même une façon de structurer les données : des lettres majuscules distinguent les types ; au sein des paragraphes, des subdivisions isolent les formes composées, suffixées, réinterprétées, etc. Si cela est éclairant, il est encore possible de subdiviser ces sous-paragraphes, par exemple pour mettre en valeur deux traitements phonétiques. Enfin, au sein d'un paragraphe, une (ou deux) barre(s) verticale(s) permettent de séparer les différentes variantes phonétiques.

Les graphies sous lesquelles sont présentées les formes seront examinées ci-dessous ; quant aux localisations, elles sont citées selon un ordre strict, énumérant du nord au sud et de l'ouest à l'est les arrondissements de la Wallonie,⁵ puis au sein de chaque arrondissement, par le chiffre du point d'enquête. Ici encore, l'économie est le *leitmotiv* : le sigle de l'arrondissement n'est cité qu'une fois. L'information est valable jusqu'au point virgule suivant. Ainsi, dans notre notice, les points 27, 28, 61, 63, 64 et 72 de la deuxième ligne du tableau appartiennent tous à l'arrondissement de Ch[arleroi].

Les notes, abondantes, éclairent les matériaux aux niveaux étymologique, phonétique, lexicographique, encyclopédique, ethnographique. C'est là, également, que sont intégrées les citations des nombreux dictionnaires locaux ou les renvois vers le FEW. Cet espace permet également à chaque rédacteur d'exprimer sa sensibilité à l'un ou l'autre aspect du lexique.

La matière de la notice FILS soulevait peu de questions ; les notes sont donc assez légères et concernent particulièrement l'organisation des matériaux ; dans un souci d'économie, les détails phonétiques des types présents majoritairement à une autre notice y ont été déplacés ; les notes servent à pointer vers ces autres notices.

La dernière note contient, comme c'est fréquemment le cas, quelques données récoltées en marge de la question qui, bien que ne trouvant pas leur place dans le tableau des formes, méritent d'être conservées. C'est le cas à la notice PATOIS, où l'on signale quelques commentaires des témoins sur leurs pratiques. Ailleurs, c'est le plus souvent des réponses dont le sens est différent de celui visé par la notice (à la notice FABLE, quelques désignations de la 'blague', par exemple).

Enfin, lorsque le rédacteur l'estime pertinent, une carte est adjointe à la notice. Celle-ci donne littéralement à voir l'organisation géographique des matériaux, elle-même symptomatique de l'histoire de ceux-ci. Le choix des symboles doit normalement guider la lecture de la carte, de même que la légende.

5. Les arrondissements ou régions cités sont, dans le Hainaut (et en France pour la première région) : No[rd], To[urnai], A[th], Mo[ns], S[oignies], Ch[arleroi], Th[uijn] ; dans le Brabant : Ni[velles] ; dans le Namurois (et en France pour la troisième région) : Na[mur], Ph[ilippeville], Ar[dennes], D[inant] ; dans la région liégeoise : W[aremme], H[uy], L[iège], Ve[rvièrs], M[almedy] ; au Luxembourg : Ma[rche], B[astogne], Ne[ufchâteau] et Vi[rtton].

35. FILS (carte II)

Q.G. 1244 «j'ai vu leur fille Jeanne, leur *fi*s Jean»,
1940 «quand mon *fi*s sera grand, je l'enverrai à Liège».

Trois types principaux se répartissent le territoire: 'fi's' (A); remarquer les formes picardes en *-ien*), dans une grande partie du domaine proprement wallon et en quelques pts de A, Mo, S; 'garçon' (B) dans le domaine picard et 'valet' (C) dans le sud (v. carte).

Les autres réponses (D-F) sont plus sporadiques et n'apparaissent généralement que comme seconde réponse; ce sont des termes marqués, pas tous équivalents. Ainsi, 'gamin', 'crapaud' et 'jambot', types moins neutres, se rencontrent plus souvent à la q. 1940 (en italique les points où c'est le cas), qui comporte une nuance d'affectivité (on y parle de son propre enfant). Quant aux types G à I, il s'agit d'hyperonymes, apparaissant aussi sporadiquement.

V. not. 34 GARÇON et 38 GAMIN.

◆ ALF 572, 573; ALPic. 566; ALLR 949; BRUN., *Enq.* 707.

A. ¹ 'fi. 'fê... 'fi: *fi* Mo 44; S 36 (not. 34); Ch 27 (not. 34), 28, 61, 63, '64, 72; Th 24, 43, 46, 53, 62, 64, 72, '77; Na 44, 49, 59 (ou *fé/i*), 69, 79 (ou *-i*), 84, 99 (ou *fé/i*), 101, 107, 109, 112 (ou *-é/i*), 116-135; Ph 6, 15 (ou *-i*), 33-84; Ar 1; D '1, 7-113; W 1 (ou *fé*), '8, 10-30, '39, '42, 59; H 2, 8, 46-68, 69 (not. 34); L, Ve; My; Ma; B 2, '3, 4, 6-33; Ne 4-15, 26, 32, 33 (not. 34), 39, 63; Vi 2 (not. 34), 13, 18, 22, 46 | *fi* Na 1, 79 (ou *-i*); Ph 15 (ou *-i*), 16; H 37 | *fé*, *fé/i* Na 19, '20, 30, 59 (ou *fi*), 99 (ou *fi*), 112 (ou *-i*); W 1 (ou *fi*), 3, 35, '36, 63 (ou *fé*), 66; H 1, 21, 27, '28, 38, '39, '42; B 5 | *fé* Ni 85; W 63 (ou *fé*) | *fi* Na '20 (not. 34); W 1 (not. 34) | *fi* Th 54; Ne 76 | 'feu... *fé* Ni 2, '5, 6, 17, 19, 20 (ou *fi*), 26, 28, 45, 98 | *fé* Ni 80, 97; Na 6 | *fi*é/u, *fi* Ni 20 (ou *fi*, Ard.); Na 22, 23 || 'fieu, 'fieu: *fyé* To 1 (not. 34); A 1 (not. 34), 37, 44 (not. 34); Mo 1 (not. 34), 9 (not. 34), 17 (not. 34), 58 (not. 34), 79; Ni 72 | *fyé*, *-é* To 78 (not. 34), 99 (not. 34); A 37 (not. 34); Mo 1-23, 79 (not. 34); S 1, 31 (not. 34), 36 (not. 34), 37 (not. 34); Th '2 (not. 34); Ni 26 (not. 34) | *fyé* S 1 (not. 34, ou *fyé*) | *fi* To 43 (not. 34) | *fi*, *é* To 24 (not. 34) | *fyé* A 60

(not. 34); Mo 42 (not. 34) | *fi* A 12 || 'fi's': *fi*s To 24; Ne 69 (ou *fi*z) | *fi*z S 6; Ne 69 (ou *fi*s).

B. 'garçon'² No; To 1-58, '71, 73, 78, 94, 99; A 1-28..., 44-60, '64; Mo 37-79; S 6-37; Ch 16-63, '64; Th '2, 5, 14, 25, 29 (plus grand que *gamé*); Ni 1, 11, 33-39, 61-93, 107, 112; Vi 27, 35, '36, 37-47.

C. 'valet'³ Ar 2; D 110, 120-136; L 61; My 3; B 11; Ne 11, 16, 20, '23, 24, 31-33, 43-63, 65 (à partir de 19 ans; avant: 'gamin), 76; Vi 2, 6, 8, 16, 25.

D. 'gamin'⁴ S 13, 29; Ch 4; Th 25, 29 (plus petit que *gars*), 43, 46, 54, 64, 72, 73 (v. *gôn om*, plus âgé), '77; Ni 36, 85, 93; Na 44, 107, 129, 130; Ph 37, 54, 69, 84, 86; D 30, 40, 58, 123; H 8, 49, 53, 69; L 116; Ve 26, 38; Ma 24, 40; B 22, 24; Ne 47, 65 (jusqu'à 19 ans; après: 'valet); Vi 16, 25.

E. 'crapaud'⁵ *krupó* W 21; H 37.

F. 'jambot'⁶ *gâbô* Mo 42.

G. 'petit': *pi* Ne 9.

H. 'enfant'⁷ Na 44.

I. 'jeune homme': *gôn om* Th 73 (plus âgé que *gamé*); Ne 63 | *gôn um* Ne 43, 69 | *gôn um* D 136.⁸

¹ V. FEW 3, 521a FILIUS. On reprend aussi dans ce tableau les formes issues des q. 494, 1256 et 1948 (v. not. 34 GARÇON). HAUST (DL) précise: «on prononce 'fi's' dans 'un bon fi's', un bon fieu».

² Pour le détail des formes, v. not. 34 GARÇON, A.

³ Ibid., C.

⁴ Pour le détail des formes, v. not. 38 GAMIN, A.

⁵ Pour le détail des formes, v. not. 34 GARÇON, D, et comp. féminin not. 36 FILLE, C.

⁶ V. not. 38 GAMIN, D.

⁷ Pour la forme, v. not. 31 ENFANT.

⁸ Compléments de l'EH: 'petit-valet': *pi valé* Ne 65 (peut être l'équivalent du français «petit-fils» ou de «petit gars», «petit enfant», spécialement dans les apostrophes aimables); — 'un renforcé gamin' 'un grand garçon': *ô réfwiérsi gamé* L 35.

2. LE CLASSEMENT DES MATERIAUX

La notice examinée opposait principalement les types les plus généraux aux types connotés; ce critère de marquage n'est cependant pas le plus exploité dans l'ALW. Sans volonté d'exhaustivité, voici quelques critères de classement qui interviennent dans l'organisation des tableaux et qui, souvent, se combinent entre eux.

Au plus haut niveau d'analyse, les aspects sémantico-référentiels permettent d'abord d'organiser les données en fonction des réalités désignées. On ne joue pas partout à « pile ou face » de la même façon (ALW 18, à paraître); les différentes désignations du loyer (ALW 17, not. 64) ne recouvrent pas les mêmes réalités en termes de périodicité, de modes de fonctionnement, etc. À la notice BÂTARD, il convient en dialecte de distinguer l'enfant né d'une femme non mariée de l'enfant adultérin d'une femme mariée, ce que ne permet pas le français. Il importe de comprendre quel objet est désigné, mais également sa fonction dans le système linguistique et ethnographique. Une tarte aux pommes peut être petite ou grande, couverte, agrémentée de petits raisins; la compréhension de l'objet peut intégrer des aspects ethnographiques, tels que le moment où elle est préparée ou le besoin de rassemblement auquel elle répond. Tous ces critères peuvent transparaître dans le tableau.

La motivation d'une désignation peut également servir de première grille d'analyse. C'est le cas, par exemple, à la notice « baragouiner, jargonner » (ALW 17, not. 117), où nous avons choisi de mettre l'accent sur les formes directement issues de noms de langue, telles que **hal'môder*, **al'mander* ou **flameter*, **flaminguer*.

Ailleurs, c'est l'étymologie-histoire qui fonde le tableau. Elle permet par exemple de distinguer les formes naturellement héritées du proto-roman de celles empruntées au français dans les notices VOISIN (ALW 17, not. 83; on oppose ainsi les formes **vèhin*, **vijin...* aux formes **(v)wèzin...*) ou SŒUR (ALW 17, not. 40; ici, les deux traditions aboutissent à un résultat identique, mais l'aréologie confirme l'analyse). Les paragraphes nés de cette première subdivision sont identifiés par une lettre majuscule en italique.

Que l'un des critères cités ci-dessus ait ou non servi à débrouiller l'écheveau des formes, l'analyse morphologique et syntaxique constitue un niveau supplémentaire d'organisation. L'on distingue les formes simples des formes préfixées, suffixées, agrémentées d'une épithète, intégrées dans des locutions, etc. La notice BAVARD, -E (ALW 17, not. 114) distingue par exemple les formes déverbales des formes suffixées et, parmi ces dernières, identifie les équivalents de fr. *-eur* et de fr. *-ard*. Habituellement, ce sont les chiffres arabes qui distinguent ces sous-types.

Enfin, la subdivision la plus fine tente de mettre en valeur les différences formelles, telles que le traitement des voyelles toniques ou de certaines consonnes. Ce sont alors des chiffres romains et/ou des lettres minuscules qui organisent la matière. Par exemple, le traitement du *-s-* dans les formes issues de lat. **BASTARDUS* (ALW 17, not. 29) est identifiée par I (conservation) et II (perte).

Une fois la notice comprise par le lecteur et sa structure déchiffrée, il reste à lire les matériaux. L'exercice n'est pas plus intuitif que le précédent; les conventions et, lorsque le canevas de rédaction le permet, les choix éditoriaux posés par les auteurs méritent d'être explicités.

3. LE DETAIL DES FORMES

À la lecture de la notice FILS, il appert que la matière dialectale est présentée tantôt en caractères gras (*⁺fi* ou *⁺fie*, par exemple), tantôt en italique (*fi*, *fyæ*), tantôt encore entre demi-crochets (*valet* ou *gamin*). Ces conventions, pour simples qu'elles soient, doivent être connues du lecteur.

L'italique, dans le tableau des formes, signale les transcriptions phonétiques. Ces dernières ne constituent que rarement « l'étiquette » d'un paragraphe ; elles n'apparaissent qu'en second rang. Avant celles-ci, on rencontre des mentions en gras, précédées d'un signe « ⁺ » ; il s'agit de l'orthographe dite *Feller*, du nom de son inventeur (Feller, 1905 ; Pierret, 1992).⁶ Ce système graphique, utilisé par la majorité des auteurs dialectaux belgo-romans, est une équation entre normes de l'orthographe française et respect du principe d'univocité entre un son et une graphie.

L'autre possibilité pour intituler un paragraphe est de proposer une forme typisée, entre demi-crochets, qui est une transposition dans le système du français des formes dialectales, soit « ce que cela aurait donné en français » — il convient de signaler que parfois, le mot français existe effectivement, mais ce n'est qu'une contingence. Ces formes-types permettent par exemple, dans la notice FILS (sous *l*), de rassembler toutes les réalisations formelles correspondant au français « jeune homme ».⁷

Le choix de la première graphie des matériaux, soit une forme-type, soit une forme dans l'orthographe *Feller* (soit, rarement, les deux), peut sembler de peu de conséquence. Pourtant, ces deux options sont extrêmement différentes ; l'une est plus attachée à la réalisation phonologique du mot que l'autre ; l'une exploite un lien avec l'orthographe française, alors que l'autre est une forme potentielle du système du français.

Entre la « simple » transcription phonétique et les images les plus abstraites se dessine une échelle à plusieurs niveaux, dont chaque échelon possède des avantages et des inconvénients.

Le niveau que l'on pourrait considérer comme le plus simple est la forme « phonétique ». Il ne faudrait cependant pas considérer que cette image est dénuée d'une part importante d'analyse, voire d'abstraction. Ainsi, entre les matériaux bruts récoltés lors de l'enquête et ceux édités dans les notices, un travail considérable de réduction (des « bruits » de l'enquête, des micro-variantes dont les concepteurs du projet ont décidé de ne pas tenir compte,⁸ etc.) a été opéré. Il s'agit aussi de rassembler les formes identiques, malgré les éventuelles divergences de notation des enquêteurs.

Les graphies respectant l'orthographe *Feller* neutralisent les variantes les plus fines et les moins conséquentes en matière d'étymologie ou d'analyse morphologique ; elles per-

6. Dans les notes, le gras est remplacé par l'italique. C'est également le cas ailleurs, par exemple dans cet article.

7. On remarquera que pour les paragraphes *B*, *C* et *D*, il n'est pas fait mention des formes phonétiques. Dans un souci de lisibilité, on a en effet reporté le détail des réalisations phoniques aux notices présentant majoritairement ces types, soit les notices GARÇON et GAMIN.

8. C'est par exemple le cas, que l'on peut éventuellement regretter, de la réalisation uvulaire ou apicale du *r*, neutralisée au niveau de la notation.

mettent de rassembler des formes qui, bien que légèrement distinctes, ont connu le même traitement et la même histoire. Elles sont déjà une manière de typisation, tout en facilitant la compréhension du mot ; en effet, le système Feller intègre, sur le modèle de l'orthographe française, des signes muets livrant des informations morphologiques. Il est donc une interprétation des matériaux, dont il améliore la lisibilité tout en « perdant » une finesse dans la description phonétique.

Le niveau d'abstraction supérieur est la typisation entre demi-crochets. La langue dans laquelle s'expriment ces types est apparentée à celles que l'on analyse ; il y a donc souvent une ressemblance entre le type et la forme dialectale. Ces types ne contiennent pourtant plus d'informations quant à la réalisation phonétique du mot. Il s'agit en théorie d'une équivalence phonologique : lat. $\kappa + A$ tonique entravé aboutit au picard *câ-*, au namurois *tchô-*, au liégeois *tchâ-*, *tchâ-* ; le correspondant français en sera la graphie *cha-*. Lorsque le picard présente une finale en *-iô*, le namurois en *-ia*, le liégeois en *-ê*, l'on peut identifier le suffixe latin *-ELLU*, devenu *« eau »* en français. En l'occurrence, l'équivalence phonologique rejoint une équivalence morphologique.

Cette reconstruction phonème par phonème amène à construire une forme-type qui, parfois, existe effectivement en français. Ces types sont alors « en même temps des formes linguistiques [...], des abstractions (en tant qu'analyse des formes réelles dialectales) et à ce titre des constructions » (Boutier, 2008 : 304). Ce statut complexe amène parfois à s'éloigner des formes dialectales, en leur collant une étiquette française que n'aurait pas permis de reconstruire la simple analyse. Prenons l'exemple de l'épenthèse française, inexistante dans les dialectes belgo-romans ; c'est la connaissance que le rédacteur a du français qui l'amène à typer par *« gendre »* les formes *+djinre*, *+djére* et *+djanre* (ALW 17, not. 18).

Lorsque la notice traite de segments plus importants, ce sont parfois à des divergences syntaxiques que l'on est confronté.⁹ Par exemple, lorsque le dialecte omet, de façon régulière, le pronom réfléchi, par exemple après l'auxiliaire *« faire »*, le système français le conserve ; on hésitera donc entre reconstruction stricte à partir des formes dialectales et transposition dans le système syntaxique français. Une voie médiane sera de typer, par exemple, *« faire (se) sauver »* une forme comme *+fé sâver* (ALW 17, not. 99, E).

Enfin, certains rédacteurs utilisent également ce que l'on pourrait appeler des typisations sémantiques ; il s'agit par exemple de rassembler sous *« pas »* des types que l'on devrait distinguer : *« pas »*, *« nient »*, *« mie »*, etc., en fonction de la forme locale de la négation. Ce principe n'apparaît que lorsqu'il ne touche pas l'élément principal de la notice — il sera bien sûr inconcevable d'agir de la sorte si l'on étudie la négation. Économique, il est également justifiable lorsqu'il touche, comme c'est le cas dans notre exemple, des éléments mono-morphémiques. On n'est alors plus très loin du cas du suffixe *-ELLU* décrit ci-dessus.

Chaque niveau d'abstraction dans la présentation des données livre donc, nous espérons l'avoir montré, une part plus ou moins importante d'informations supplémentaires ; c'est au rédacteur d'évaluer le rapport idéal entre précision formelle et analyse en fonction de la notice et des formes qu'il entend mettre en évidence. Une notice présentant un seul type lexical sera mieux structurée par des paragraphes surmontés d'une forme Fel-

9. Nous remercions Martine Willems d'avoir attiré notre attention sur ce cas.

ler; une notice foisonnante gagnera parfois en lisibilité si le rédacteur rassemble les formes sous des types plus généraux.

CONCLUSION

L'*Atlas linguistique de la Wallonie* est, dans sa conception, bien loin de la simple transcription d'enquêtes. La matière est organisée et la dimension géographique est mise au service de l'inscription des dialectes dans le temps. Ce travail d'analyse est proposé au lecteur, sans lui être imposé; en effet, le rédacteur prend soin d'explicitier sa démarche et ses choix, de laisser apparente la structuration qu'il propose et de fournir au lecteur averti les moyens de critiquer ou de poser d'autres choix. Les matériaux sont mis en valeur, sans pour autant être camouflés.

Évidemment, un tel projet s'inscrit dans la durée; divers rédacteurs se sont succédés à la table de travail. Chacun porte sa propre sensibilité, sa personnalité. C'est aussi cette part de subjectivité qui touche à la lecture de l'*ALW*; on est loin des traitements automatisés de corpus gigantesques. Ici, le lecteur peut fureter à son aise et se laisser guider: si le hors-piste n'est pas interdit, les chemins les plus sûrs ont été soigneusement balisés.

BIBLIOGRAPHIE

- ALCB* = BOURCELOT, Henri (1966-1978): *Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie*. Paris. 3 vol.
- ALF* = GILLIÉRON, Jules / EDMONT, Edmond (1902-1920): *Atlas linguistique de la France*. Paris.
- ALLR* = LANHER, Jean / LITAIZE, Alain / RICHARD, Jean (1979-1988): *Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine romane*. Paris. 4 vol.
- ALPic.* = CARTON, Fernand / LEBÈGUE, Maurice (1989-1997): *Atlas linguistique et ethnographique de la Picardie*. Paris. 2 vol.
- ALW 1* = REMACLE, LOUIS (1953): *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 1. Aspects phonétiques*. Liège.
- ALW 6* = BOUTIER, Marie-Guy / LECHANTEUR, Jean / COUNET, Marie-Thérèse (2006): *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 6. La terre, les plantes et les animaux (1re partie)*. Liège.
- ALW 17* = BAIWIR, Esther (2011): *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 17. Famille, vie et relations sociales*. Liège: Presses universitaires de Liège - Sciences Humaines.
- BAIWIR, Esther (2012): *L'Atlas linguistique de la Wallonie à mi-parcours. État des lieux et perspectives & Index onomasiologique*. Bruxelles: Commission royale de Toponymie et Dialectologie (section wallonne, collection « Tiré à part », n° 11).

- BOUTIER, Marie-Guy (2008): « Cinq relations de base pour traiter la matière géolinguistique: Réflexions à partir de l'expérience de l'Atlas linguistique de la Wallonie ». *Estudis Romànics*. Vol. 30, p. 301-310.
- Brun., Enq. = BRUNEAU, Charles (1914-1926): *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*. Paris.
- FELLER, Jules (1905): *Règles d'orthographe wallonne*. Liège: Vaillant-Carmanne (BSW 41/2, p. 45-96).
- FEW = WARTBURG, Walther VON (1922-2002): *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bonn; Tübingen; Bâle; Nancy.
- GOOSSE, André (1957): « L'Atlas linguistique de la Wallonie ». *Revue belge de philologie et d'histoire*. Vol. 35/1, p. 176-195.
- PIERRET, Jean-Marie (1992): « La notation courante des langues romanes: "l'orthographe Feller" ». BAL, Willy (coord.): *Limès I. Les langues régionales romanes en Wallonie*. Bruxelles: Traditions et Parlers populaires Wallonie-Bruxelles, p. 25-33.